

# PROGRAMME

**9H: ACCUEIL-CAFÉ**

**9H15: MOT DE BIENVENUE**

Par **Necati Celik**, Président de CAIPS

**9H30: INTRODUCTION THEMATIQUE**

**9H45: ATELIERS EN SOUS-GROUPES :**

1. Faire l'objet d'une inspection
2. S'auto-évaluer en tant qu'organisation
3. Evaluer des compétences transversales
4. Evaluer des compétences professionnelles
5. Evaluer des compétences de base

**12H : LUNCH**

**13H : SÉANCE PLÉNIÈRE**

**Avec :**

- **Dr. Damien CANZITTU**, Professeur à l'UMons au Service des sciences de l'enseignement et de la formation
- **Stéphanie SERET**, Directrice de l'Ecole de Promotion sociale d'Angleur (Liège)
- **Raymonde YERNA**, Administratrice Générale du Forem

**15h30: Conclusions politiques**

Par **François Xhaard**, Directeur de CAIPS

**16H: VERRE DE L'AMITIÉ**



**INSCRIPTIONS GRATUITES ET OBLIGATOIRES**  
**INFOS VIA QR CODE :**



**OU CONTACTEZ NOUS !**

**FÉDÉRATION CAIPS**  
**RUE DU PONT, 24 - 4540 AMAY**  
**04 337 89 64**  
**INFO@CAIPS.BE**  
**WWW.CAIPS.BE**

**AVEC LE SOUTIEN DE**

Avec le soutien de  
la



**25 ÈMES**  
**ÉTATS**  
**GÉNÉRAUX**

**L'ÉVALUATION**  
**AU SERVICE DE**  
**L'ÉMANCIPATION**



**VENDREDI 11 OCTOBRE 2024**



**DE 9H À 16H**



**CHARLEROI ESPACE MEETING EUROPÉEN**  
**RUE DES FRANCAIS 147 - 6020 CHARLEROI**

Dans le cadre de leurs différents agréments, **les organismes d'insertion et de formation wallons sont confrontés structurellement à des logiques d'évaluation**, tant dans leur action auprès de leurs publics que dans leurs dynamiques internes et externes.

Qu'il s'agisse d'être inspecté, de s'auto-évaluer en tant qu'organisation (impact social, qualité...) ou d'évaluer les compétences des bénéficiaires, les mêmes questions se posent, pour nos affiliés : **comment mettre les pratiques d'évaluation au service des missions et valeurs qui fondent leur action ?**

La question sera abordée en matinée sous un angle éthique et méthodologique, à travers cinq ateliers thématiques. La séance plénière de l'après-midi verra CAIPS dialoguer avec différents partenaires autour des questions suivantes : .

- Quels indicateurs employer pour rendre compte du « subtil » en travail social ?
- Comment intégrer les logiques évaluatives de l'andragogie dans les dispositifs multipartenariaux visant la reconnaissance des acquis ?
- Comment intégrer aux logiques évaluatives la considération de l'histoire personnelle des bénéficiaires, sous l'angle d'une émancipation entendue comme processus et non comme résultat ?

## 1 Services d'inspection : quelles pratiques évaluatives pour quelles finalités ?

Les opérateurs agréés et/ou subventionnés doivent périodiquement se soumettre à un contrôle du respect de leurs obligations, opéré par des inspecteurs assermentés. Chaque année, des témoignages font état de pratiques d'inspection qui semblent déborder leur cadre réglementaire. L'atelier permettra de faire le point sur les prérogatives des services d'inspection, et d'examiner à cette lumière différents cas vécus comme problématiques au sein de la fédération, en vue de jeter les bases d'une confiance à construire.

## Démarches et dispositifs d'(auto-)évaluation des organisations 2

Depuis plus de dix ans, la fédération CAIPS s'intéresse aux démarches menées par des affiliés pour auto-évaluer leurs pratiques (sous l'angle de leurs « performances », de leur « impact social », de leur « qualité »...) et contribue à des projets multipartenariaux visant à outiller ces processus évaluatifs (VISES, Bourses Impact social, Label qualité CISP, ...). L'atelier sera l'occasion de revenir sur le sens, la plus-value, les apports et limites de ces démarches, en regard de l'objectif émancipateur qui constitue le dénominateur commun des organismes du secteur.

## 3 Evaluer et attester de compétences dites "transversales"

L'objectif sera de déterminer, d'une part, comment articuler des pratiques d'auto-évaluation, d'évaluation individuelle formative et d'évaluation collective, et d'autre part, comment transformer des ressources pédagogiques destinés aux travailleurs en outils utilisables par les apprenants.

## Evaluer et attester de compétences dites "professionnelles" 4

Dans une formation professionnalisante, l'objectivation des acquis des apprenants gagne une acuité particulière. Soutenir les stagiaires vers une recherche active d'emploi ou une formation qualifiante peut impliquer de les préparer à des entretiens ou des épreuves d'évaluations relativement formelles. Quelle posture adopter, pour permettre aux apprenants de comprendre et d'approprier ces mécanismes d'évaluation, d'y trouver du sens et des opportunités ?

## 5 Evaluer et attester de compétences dites "de base"

Les formations de remise à niveau recouvrent des réalités très diversifiées : alphabétisation, remise à niveau, FLE, numérique. Comment élaborer des processus évaluatifs qui tiennent compte des vécus et projets des stagiaires, et qui permettent d'attester de leurs acquis selon des modalités reconnues voire imposées par des instances tierces (CEB, ELAO, TOSA ...) ?